



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

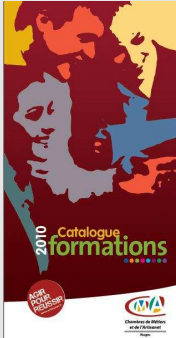
Vosges

La newsletter de l'artisanat vosgien N°39 – Mars 2010



Formations modulaires :

NOUVEAU !!!
Catalogue de Formation
pour l'année 2010



Contact : **Virginie MARTIN**
Tél : 03.29.69.55.56

Permanences juridiques gratuites :

Avocats :

- 13/04 à Epinal

- 30/04 à Saint dié

Notaires :

- 27/04 à Epinal

Renseignements et prise
de rdv au : 03.29.69.55.53

Consulter les dates des
permanences pour 2010...

Réunions Communautés de Communes :

- Réunion
Communauté de
Communes de la
Vallée de la
Vologne, à
Décimont, le 26
Mars à 19h30

+ d'infos Delphine Perrin au
03.29.69.55.83.

Voir les horaires et lieux de
réunions...

Besoin d'une information juridique ?

Des juristes répondent
gratuitement à vos questions
(6 jours sur 7 de 8h à 20h).
N° Indigo : 0 820 09 78 38

Actualités :



- **Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise.** L'ouverture des plis a eu lieu en février dernier. Les travaux sur le terrain ont démarré au début du mois de mars. Le gros œuvre devrait être terminé d'ici à quatre mois. Les collaborateurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges sont invités à formuler leurs souhaits sur des sujets variés concernant le futur bâtiment (horaires d'ouverture, moyens techniques mis à disposition...). Plus d'informations, au 03.29.69.55.96.



- **METIERAMA 2010.** La 8^{ème} édition de METIERAMA, festival des métiers de l'artisanat s'est déroulée du 11 au 21 mars dernier. Du 11 au 14 mars l'exposition a rassemblé près de 10 000 visiteurs, venus assister à des démonstrations animées par de nombreux établissements de formation et organisations professionnelles présents sur le site. Parents et enfants ont pu s'informer sur les parcours professionnels possibles dans l'artisanat.

L'exposition des œuvres réalisées par les artisans a eu un grand succès. On peut encore voter pour son œuvre préférée sur le site www.cma-vosges.fr rubrique METIERAMA 2010, « Les œuvres ». Les portes ouvertes ont succédé à l'exposition du Centre des Congrès et ont permis au public de découvrir les savoir faire du monde artisanal dans 130 entreprises vosgiennes. Plus d'informations, contactez le service communication de la CMA 88 au 03.29.69.55.52.

- **Création d'aides pour favoriser l'embauche des apprentis et de jeunes en contrat de professionnalisation.** En savoir plus : Site du Ministère du travail.



- **Aides financières.** Le professionnel du bâtiment est amené à orienter le particulier sur les aides financières éventuelles dans le cadre de travaux de réhabilitation pour un habitat moins énergivore. Pour vous aider, un guide sur les aides financières habitat est disponible sur le site Internet de l'Ademe : ICI. Plus d'informations Delphine Grevisse à d.grevisse@cma-vosges.fr

- **Conférence de Jean-marie PELT à METIERAMA.** Samedi 13 mars au Centre des Congrès d'Epinal, Jean-Marie PELT, Docteur agrégé en pharmacie et fondateur de l'Institut Européen d'Ecologie a donné une conférence sur le lien entre artisanat et développement durable. 200 auditeurs étaient présents. Pour Jean-Marie PELT, « l'artisanat rassemble des professions qui ont toujours fait du développement durable, car il s'agit de professions de contact, où le lien social est important. On a besoin de ce lien direct avec des gens qu'on connaît, qui sont des références sûres, qui appartiennent à la vie de tous les jours. » Le fondateur de l'IEE, est revenu sur l'importance des valeurs de l'artisanat, attachées au développement durable.

- **Aide à l'embauche.** Prolongation du dispositif « zéro charges » jusqu'au 30 juin 2010. L'aide à l'embauche zéro charges permet aux entreprises de moins de 10 salariés d'être exonérées de charges patronales pendant douze mois pour le recrutement d'un salarié au SMIC. Plus de 600 000 embauches en ont bénéficié depuis début 2009. Devant le succès de cette mesure, l'Etat a décidé de prolonger le dispositif jusqu'au 30 juin 2010. Pour aller plus loin : www.zerocharges.fr

Appels d'offres pour les artisans :

- [Site du Conseil général des Vosges](#)
- [Site de l'OPAC des Vosges](#)
- [Site de l'Association des Maires des Vosges](#)
- [Bulletin officiel des annonces des marchés publics \(BOAMP\)](#)

A noter dans vos agendas :

- [Consultez les salons, événements et manifestations ...](#)

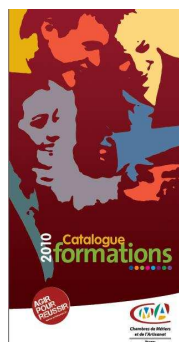
- **Elections régionales.** Le Président Pascal Kneuss et les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges ont rencontrés les quatre principales listes régionales pour présenter les attentes mais également connaître les projets politiques de la région Lorraine et le développement du département des Vosges (formation, accompagnement des entreprises, développement des territoires...)

- **Simulateur de Contribution Economique Territoriale.** Ce simulateur, élaboré par la Direction Générale des Finances Publiques, permet aux chefs d'entreprise, à partir des données dont ils disposent (avis de taxe professionnelle 2009, chiffre d'affaires, localisation de leurs établissements, valeur ajoutée), d'évaluer le montant de la contribution économique territoriale dont ils sont redevables. Informations sur <http://www3.finances.gouv.fr/formulaires/dgi/2010/CET/>

- **Partenariat IUT / CMA 88.** La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges renouvelle cette année encore son partenariat avec l'IUT Hubert Curien d'Epinal. Cette action a pour but de sensibiliser et de préparer les étudiants à la transmission/reprise d'entreprise, et aux débouchés d'une telle opération. Au cours de l'année, les étudiants disposent de trois mois (janvier à mars) pour réaliser et rendre un dossier dans lequel ils se positionnent en tant que repreneurs potentiels. Les résultats de ces travaux, nécessaires à la validation du diplôme, ont été communiqués lors des soutenances des dossiers les 9 et 11 mars devant un jury composé de professeurs de l'IUT Hubert Curien et de professionnels de la CMA 88. Plus d'informations, Valérie Jambert au 03.29.69.55.53 ou à v.jambert@cma-vosges.fr

- **Les Vosges embauchent.** L'action « Les Vosges embauchent » continue cette année. Le questionnaire destiné au recueil des besoins des entreprises artisanales vosgiennes en matière de salariés et d'apprentis est parti ce mois-ci. 574 retours ont été enregistrés pour le moment. Parmi eux, 66 offres d'emploi et 135 offres d'apprentissage ont été recensées. Les secteurs qui recrutent sont le bâtiment, l'alimentation et le service. Plus d'infos Noëlle Houot au 03.29.69.55.89.

- **Entreprise remarquable.** Virtuel concept, entreprise artisanale vosgienne, est un service de photographies lié à la communication Internet. Cette entreprise propose de réaliser des prises de vue aux propriétaires de gîte, hôtel, restaurant, chambre d'hôtes...pour en faire des visites virtuelles. Cette prestation permet par la suite aux internautes, de voir et d'être plus rassurés sur leur futur séjour que face à une photo fixe, via la visite à distance. Plus d'informations sur Virtuel Concept, 03.29.55.55.56 ou à contact@virtuel-concept.net



- **Formations modulaires.** La CMA 88 organise des formations à destination des artisans et de leurs salariés. Parmi elles, retrouvez des formations en secrétariat, gestion / comptabilité, image de soi, publicité et communication, ou encore la création de site internet. Ces formations peuvent être un plus si vous souhaitez vous perfectionner dans un domaine particulier. Pour plus d'informations, connaître les dates des prochaines sessions ou pour vous inscrire, contactez Virginie Martin au 03.29.69.55.92 ou à v.martin@cma-vosges.fr

- **Réforme des réseaux Consulaires.** Le texte soumis au débat parlementaire sera soumis à publication courant avril à l'Assemblée Nationale. Il sera suivi par des décrets d'application dans le courant de l'été. Plus d'informations au 03.29.69.55.96.

- **Convention de partenariat.** Une convention historique de partenariat a été signée entre la chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges et le Conseil Général des Vosges. Elle comporte quatre points essentiels : l'installation des artisans, la promotion de l'artisanat, l'innovation dans l'artisanat ainsi que l'insertion. Le Conseil Général a engagé des montants de 7 400 000 € pour les entreprises artisanales Vosgiennes.

Vous êtes artisan...

Vous recherchez un apprenti : [cliquez ici](#)

Vous désirez transmettre votre entreprise : [cliquez ici](#)

Vous recherchez du matériel professionnel : [cliquez ici](#)

[Devenez artisan ...](#)

Consultez les entreprises à reprendre : [cliquez ici](#)
Vous recherchez du matériel professionnel : [cliquez ici](#)

[Inscrire un ami](#) à la newsletter
[Cliquez ici](#) pour vous désabonner

Webmestre : [Maud THEVENY](#)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges
24 rue Boulay de la Meurthe – 88001 Epinal Cedex

Tél : 03 29 69 55 55

Fax : 03 29 69 55 57

Courriel : chambre.metiers@cma-vosges.fr

Site internet : www.cma-vosges.fr

■ 30 000 entreprises à reprendre

■ 4 secteurs



■ 170 000 apprentis formés chaque année

■ 920 000 entreprises